

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 62 (1989)

Heft: 7-8

Artikel: Typologies de logements collectifs, Lausanne : immeuble 36-42, avenue de la Gare, 6-8, avenue Sainte-Luce 1933 : Alexandre Pilet, architecte

Autor: Marchand, Bruno

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

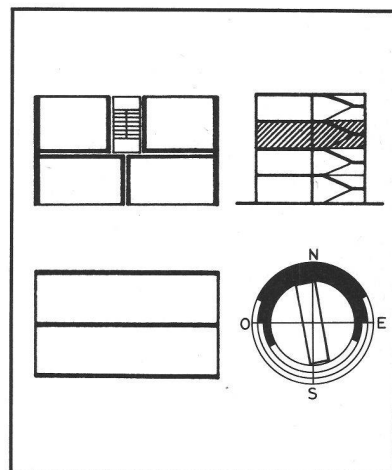
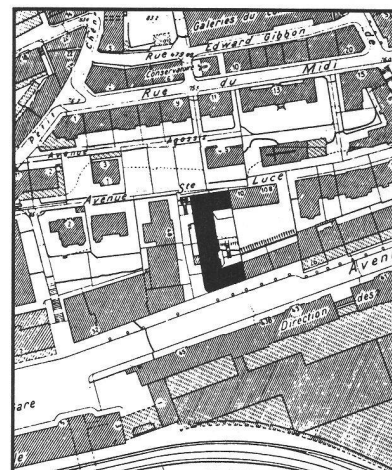
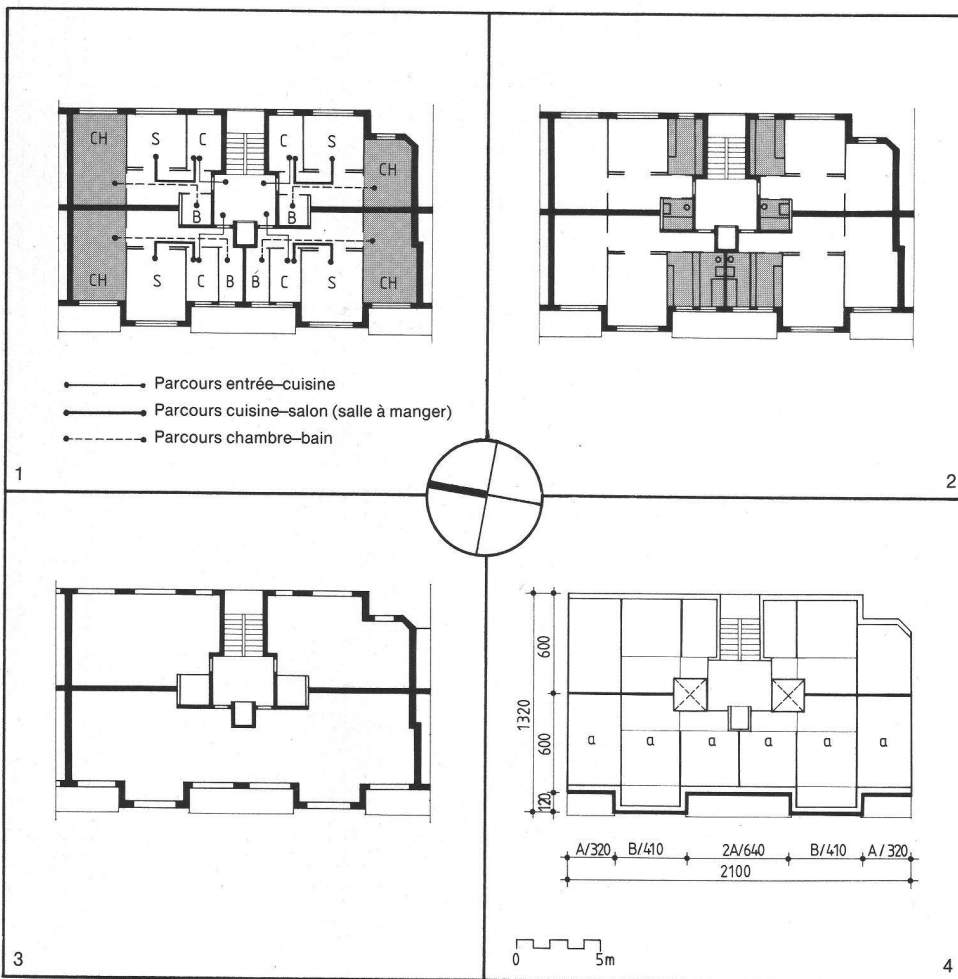
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Immeuble 36-42, avenue de la Gare, 6-8, avenue Sainte-Luce
1933

Alexandre Pilet,
architecte



Façade ouest.

(Studio Photo Page)

ANALYSE TYPOLOGIQUE

1 et 2 – Caractères distributifs

Relation entre fonctions et entre espaces de jour et de nuit; emplacement des pièces d'eau.

Ensemble composé de 4 appartements non traversants.

Appartements à l'est: les cuisines se situent en façade, adossées à l'escalier, proches de l'entrée et de la salle à manger. Les salles de bains sont intérieures et accessibles depuis le hall d'entrée; leur position est relativement distante des chambres situées en fond d'appartement. Appartements à l'ouest: la cuisine et les salles de bains sont groupées en façade, en face de l'entrée. La salle à manger et la chambre se situent en enfilade comme dans les appartements à l'est.

3 – Caractères constructifs

Structure murale composée de façades portantes et d'un mur de refend à l'intérieur. Portées = 6 m.

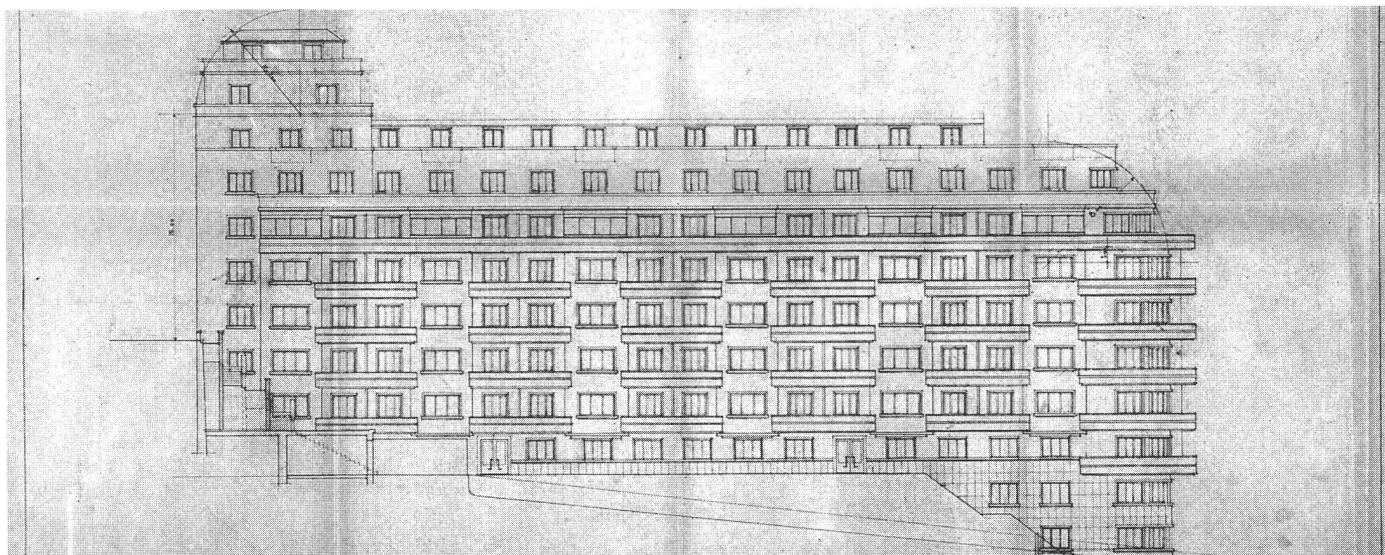
4 – Caractères dimensionnels –

Tracé régulateur

A l'est – expression de la cage d'escalier centrale en articulation avec les espaces de service (cuisines).

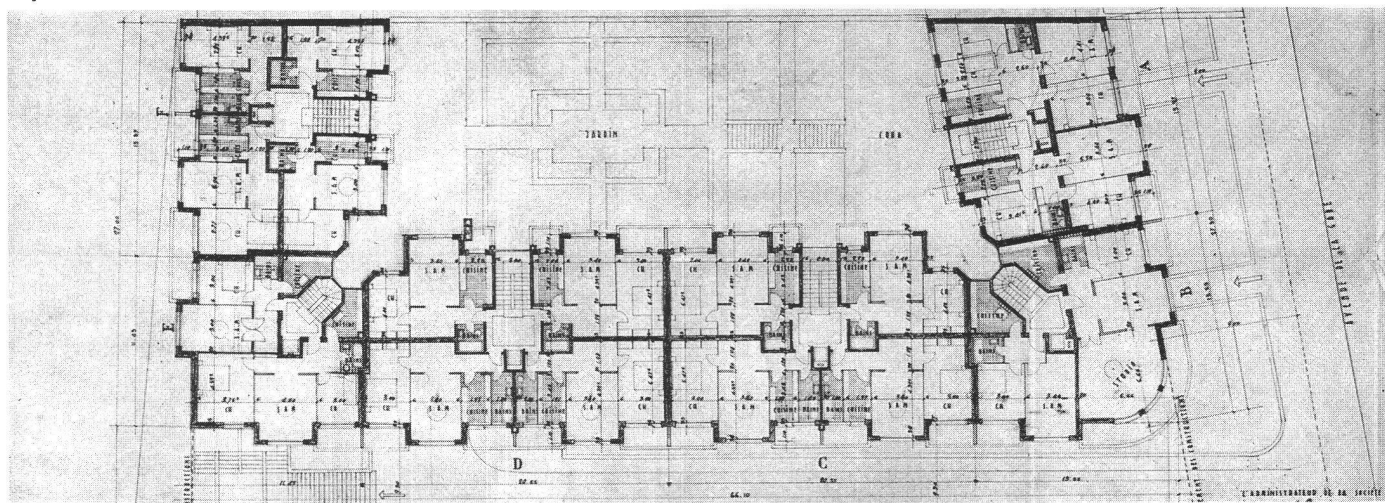
Au centre – mur de séparation intérieur coupé par des espaces «servants» de géométrie carrée.

A l'ouest – répartition des séparations internes selon un rythme identique a/a (3,50 m) se traduisant en façade par un rythme A/B/A de pleins et de vides.



Façade ouest.

(Doc. AVL)



Plan étage type, 1:500.

(Doc. AVL)



Vue de l'angle avenue de la Gare.

(Studio Photo Page)

OBSERVATIONS

Immeuble locatif à l'avenue de la Gare, dont la configuration sur cour s'adapte difficilement à la pente raide du terrain. Cet ensemble était censé former une grande composition qui n'a jamais eu lieu «... car les règles de la rue de Rivoli de Paris n'ont pas encore fait école ni ici ni dans d'autres villes...» (H.-R. Von der Mühl, BTSR, 1971). L'auteur, Alexandre Pilet, obtient en 1920 le diplôme des Beaux-Arts à Paris et revient en Suisse en 1927-28 où il s'associe avec l'architecte Pache. Il construit à titre personnel cet immeuble locatif, composé essentiellement de petits appartements non traversants, disposés bilatéralement sur cour et sur rue. La volumétrie de l'immeuble se remarque par les traitements des angles et par l'adaptation à la pente du terrain, le corps de bâtiment sur Sainte-Luce dépassant de deux étages le reste de la construction.

Mais pour les Lausannois, une des caractéristiques majeures de cet immeuble est la présence d'une suite d'escaliers adossés à la construction qui relie l'avenue de la Gare à l'avenue Sainte-Luce (1933 – date de l'autorisation de construire).

Programme

Sous-sol: caves, étendages et lessives

Rez, étages et attiques:
majorité de 2 et 3 pièces

Construction et matériaux

Murs: en maçonnerie, brique isolante.

Planchers: béton.

Toiture: structure en bois et recouvrement léger.

Archives

Archives de la Ville de Lausanne –
Fonds de la Police de construction.

Bruno Marchand, ITHA